

Dans son admirable livre, *Objet et méthode de l'économie politique*, John Neville Keynes établit une distinction entre « une science positive... [.] corps de savoir systématisé concernant ce qui est ; une science normative ou régulatrice... [.] corps de savoir systématisé concernant les critères de ce qui doit être... ; un art... [.] système de règles permettant d'atteindre une fin donnée » ; il précise que « la confusion entre ces disciplines est très répandue et a été la source de beaucoup d'erreurs nuisibles » ; et il souligne l'importance qu'il y aurait à « établir une science positive de l'économie politique » .

Ce texte traite essentiellement de certains des problèmes méthodologiques qui se font jour dans l'établissement de la « science positive » que Keynes appelait de ses vœux - en particulier du problème de savoir en quoi une hypothèse ou une théorie peut ou non se trouver acceptée à titre expérimental au sein du « corps du savoir systématisé concernant ce qui est - ». La confusion déplorée par Keynes sévit néanmoins encore si largement, et représente encore un tel obstacle à la reconnaissance de ce que l'économie peut être (et est en partie) une science positive, qu'il nous semble utile de faire précéder le corps même de l'article de quelques remarques concernant la relation entre économie positive et économie normative.

I. La relation entre économie positive et économie normative

La confusion entre économie positive et économie normative est inévitable dans une certaine mesure. L'objet même de l'économie est considéré par presque tous les hommes comme d'une importance vitale pour eux, et comme une matière relevant de leur propre expérience et de leur propre compétence ; il est la source de controverses sans fin, et sert de prétexte à de nombreuses décisions législatives. Des « experts » auto-proclamés parlent qui ne font pas l'unanimité et qui ne peuvent tous être tenus pour désintéressés ; sur des questions aussi importantes, la parole des experts ne pourrait de toute façon pas être prise pour argent comptant, même si ceux-ci étaient quasiment unanimes et clairement désintéressés . Les conclusions de l'économie positive apparaissent déboucher, et débouchent effectivement, sur des questions normatives importantes, des questions touchant à ce qui doit être fait et à la façon dont tout objectif donné peut être atteint. Les profanes comme les « experts » ne peuvent qu'être tentés de formuler des conclusions positives qui s'adaptent aux préjugés normatifs les mieux ancrés, et de rejeter les conclusions positives si leurs implications normatives (réelles ou supposées) sont désagréables.

L'économie positive est, par principe, indépendante de toute position éthique ou de tout jugement normatif. Comme Keynes l'a dit, elle concerne « ce qui est », et non « ce qui doit être ». Sa tâche est de fournir un système de généralisations utilisable pour prévoir de manière adéquate et pertinente les conséquences de tout changement de circonstances. Ses performances peuvent être jugées sur la base de la précision, de l'acuité et de la conformité à l'expérience des prévisions qu'elle permet. En somme, l'économie positive est, ou peut être, une science « objective » du même ordre que la science physique. Le fait que l'économie traite des interrelations humaines, et que le chercheur y fasse plus nettement partie de la matière étudiée que dans les sciences physiques, tout en procurant à ce dernier des données dont le physicien ne peut disposer, rend bien sûr plus difficile pour lui l'atteinte de l'objectivité. Mais ces caractéristiques ne créent pas, à mes yeux, de différence fondamentale entre les deux groupes de sciences .

L'économie normative et l'art de l'économie ne peuvent être séparés de l'économie positive. Les décisions politiques reposent toujours sur une prévision des conséquences qu'il y aura à faire une chose plutôt qu'une autre, prévision basée -implicitement ou explicitement - sur l'économie positive. Il n'existe, bien sûr, pas de relation mécanique entre les décisions politiques et les conclusions de l'économie positive ; s'il en était ainsi, il n'y aurait pas de science normative autonome. Deux individus peuvent tomber d'accord sur les conséquences qu'aura une mesure législative donnée. L'un peut considérer ces conséquences désirables et se déclarer favorable à la mesure ; l'autre peut les considérer indésirables, et donc s'opposer à la mesure.

Je me risquerai à affirmer néanmoins que dans le monde occidental en général, et aux États-Unis en particulier, les divergences entre les individus en matière de politique économique proviennent avant tout de différences de prévisions concernant les conséquences économiques de telle ou telle mesure (différences qui, en principe, peuvent être éliminées par les progrès de l'économie positive) et non de différences tenant aux valeurs fondamentales (différences qui ne peuvent mener qu'à l'affrontement). Le meilleur exemple sur ce plan pourrait être la législation concernant le salaire minimum. En deçà du fatras des arguments présentés pour et contre cette législation, il existe un consensus tacite sur l'objectif à atteindre : pour reprendre l'expression ambiguë souvent utilisée, la nécessité d'un « salaire décent » pour tous. La divergence d'opinions repose avant tout sur une différence, implicite ou explicite, dans les prévisions sur l'efficacité des moyens spécifiques utilisés pour atteindre l'objectif. Les défenseurs de la législation estiment que la fixation légale d'un salaire minimum fait reculer la pauvreté en permettant que soient augmentés aussi bien les salaires de ceux qui recevaient moins que le salaire minimum que les salaires de ceux qui recevaient plus que le salaire minimum, sans qu'en

contrepartie le nombre de gens sans emploi ou n'ayant qu'un emploi précaire s'accroisse. Les opposants à la législation estiment que la fixation d'un salaire minimum accroît la pauvreté en augmentant le nombre de gens sans emploi ou n'ayant qu'un emploi précaire, et que cette augmentation annule les effets favorables de la législation sur les salaires de ceux qui ont un emploi. Un accord sur les conséquences économiques du salaire minimum pourrait ne pas conduire à un accord complet sur la désirabilité de la législation, car des divergences pourraient subsister concernant les conséquences politiques ou sociales de celle-ci ; mais un accord existant sur les objectifs, la voie serait ouverte vers la recherche du consensus.

Des différences d'analyse positive du même genre sous-tendent les divergences de vue concernant le rôle et la place des syndicats et concernant la désirabilité des barrières douanières et des contrôles directs des prix et des salaires. Des différences de prévisions sur l'importance du phénomène dit d'« économies d'échelle » jouent un rôle très important dans les débats concernant la nécessité - ou la désirabilité - d'une régulation étatique détaillée de l'industrie ou du remplacement de l'entreprise privée par le socialisme. Et la liste peut être allongée indéfiniment. Bien sûr, mon affirmation sur le fait que les divergences essentielles concernant la politique économique dans le monde occidental sont de cet ordre est elle-même une affirmation « positive » qui ne peut être acceptée ou rejetée que sur la base de l'évidence empirique.

Si mon affirmation est valide, elle signifie que l'atteinte d'un consensus sur une politique économique « correcte » dépend moins des progrès de l'économie normative que de ceux d'une économie positive établissant des conclusions généralement acceptées, ou méritant de l'être. Elle signifie aussi que l'une des raisons majeures justifiant le tracé d'une démarcation rigoureuse entre économie positive et économie normative est précisément la contribution que cette démarcation peut permettre d'apporter à la recherche d'un accord sur les mesures politiques.

II. L'économie positive

La finalité d'une science positive est la constitution d'une « théorie » ou d'une « hypothèse » qui permette des prédictions valides et significatives (c'est-à-dire qui ne soient pas de l'ordre du truisme) concernant des phénomènes non encore observés. Une théorie de cet ordre est en général un mélange complexe de deux éléments. D'une part, elle constitue un langage conçu pour permettre l'émergence de « méthodes systématiques et organisées de raisonnement ». D'autre part, elle représente un corps d'hypothèses substantielles élaboré pour cerner les traits essentiels d'une réalité complexe.

En tant que langage, une théorie n'a pas de contenu réel ; c'est un ensemble de tautologies. Sa fonction est de servir de système de classification pour organiser les matériaux empiriques et faciliter notre compréhension de ceux-ci ; et les critères permettant de l'évaluer sont ceux permettant d'évaluer n'importe quel système de classification. Les catégories sont-elles clairement et précisément définies ? Sont-elles exhaustives ? Savons-nous où ranger chaque élément, ou existe-t-il des ambiguïtés ? L'organisation en rubriques et en sous-rubriques permet-elle de trouver rapidement l'élément qu'on cherche, ou oblige-t-elle à des recherches plus longues et plus erratiques ? Les éléments qu'on désire examiner conjointement sont-ils classifiés ensemble ? Le système de classification permet-il d'éviter des références croisées complexes ?

Les réponses à ces questions dépendent à la fois de considérations logiques et d'éléments factuels. Seuls les critères de la logique formelle peuvent montrer si un langage donné est complet et cohérent, c'est-à-dire si les propositions formulées dans ce langage sont « vraies » ou « fausses ». Mais seules les données factuelles peuvent montrer si les catégories du « système de classification analytique » ont une contrepartie empirique significative, c'est-à-dire si elles sont utiles pour l'analyse d'un ensemble déterminé de problèmes concrets. L'exemple simple de « l'offre » et de « la demande » peut servir là d'illustration. Considérées en tant que termes du langage de la théorie économique, « l'offre » et « la demande » sont les deux catégories essentielles servant à classer les facteurs affectant les prix relatifs des produits ou des facteurs de production. Leur utilité dépend de « la généralisation empirique de l'idée selon laquelle une énumération des facteurs affectant respectivement l'offre et la demande débouchera sur deux listes qui auront peu d'éléments en commun ». Une généralisation de ce genre est valide pour des marchés tels que celui des biens de consommation. Dans de tels marchés, il existe une distinction claire et nette entre les unités économiques demandant le produit, et celles qui l'offrent. Peu de doute existe quant au fait qu'un facteur donné doit être classifié comme affectant l'offre ou comme affectant la demande ; et il est rarement nécessaire de prendre en considération l'existence de recouvrements entre les deux catégories (donc la nécessité de références croisées). En pareil cas, la classification des facteurs concernés sous les rubriques « offre » et « demande » permet une nette simplification du problème, et constitue une sécurité effective contre les erreurs de raisonnement qui pourraient se produire avec un autre type de classification. La généralisation susdite n'est pour autant pas toujours valide. Par exemple, elle ne peut s'appliquer aux fluctuations quotidiennes des prix sur un marché essentiellement spéculatif. Ainsi, une rumeur concernant une augmentation de la taxe sur les profits doit-elle être considérée comme un facteur jouant essentiellement sur l'offre ou sur la demande d'actions ordinaires sur le marché boursier ? En pareil cas, chaque facteur ou presque peut se trouver classifié de manière justifiée sous la rubrique « offre » comme sous

la rubrique « demande ». Les notions « offre » et « demande » peuvent néanmoins être utilisées et ne sont pas entièrement dépourvues d'utilité ; elles sont encore « correctes », mais elles sont moins utiles que dans le premier exemple parce qu'elles n'ont pas de contrepartie empirique significative.

Considérée comme un corps d'hypothèses se rapportant à la réalité, la théorie doit être jugée sous l'angle de son pouvoir de prédiction par rapport à la catégorie de phénomènes qu'elle est censée « expliquer ». Seules les données factuelles peuvent montrer si elle est « vraie » ou « fausse », ou mieux si elle peut être considérée comme « validée » ou « rejetée ». Comme je l'expliquerai plus longuement un peu plus loin, le seul test pertinent de la validité d'une hypothèse est la confrontation de ses prévisions avec l'expérience. L'hypothèse est rejetée si ses prévisions sont contredites (« fréquemment » ou plus souvent que des prévisions provenant d'une hypothèse alternative) ; elle est validée si ses prévisions ne sont pas contredites ; elle est considérée comme très fiable si elle a survécu à de nombreuses occasions d'être contredite. Les données factuelles ne peuvent jamais « prouver » une hypothèse, elles peuvent seulement ne pas réussir à la réfuter, et c'est ce que nous voulons signifier lorsque nous disons, de manière quelque peu inexacte, qu'une hypothèse a été « confirmée » par l'expérience.

Pour éviter toute confusion, peut-être faudrait-il souligner explicitement que les « prévisions » permettant de tester la validité d'une hypothèse ne concernent pas nécessairement des phénomènes qui ne se sont pas encore produits. Elles ne sont pas nécessairement des prévisions concernant les événements futurs, et peuvent concerner des phénomènes qui se sont produits, mais qui n'ont pas encore été examinés, ou qui ont été examinés sans que celui qui énonce la prévision ne le sache. Par exemple, une hypothèse peut impliquer que, étant donné certaines autres circonstances connues, tel ou tel événement a pu se produire en 1906. Si un examen des faits révèle que l'événement en question s'est bel et bien produit, la prévision est confirmée ; s'il révèle que ce n'est pas le cas, la prévision est réfutée.

Définie ainsi, la validité d'une hypothèse n'est pas par elle-même un critère suffisant pour faire un choix entre des hypothèses alternatives. Les faits observables sont nécessairement limités en nombre ; les hypothèses possibles sont infinies. Si une hypothèse est conforme aux données disponibles, il existe toujours un nombre infini d'autres hypothèses qui le sont aussi. Supposons par exemple qu'une taxe indirecte sur un bien particulier suscite une augmentation de son prix égale au montant de la taxe. Cela est conforme à des conditions de compétition, une courbe de demande stable, et une courbe d'offre horizontale et stable. Mais cela est conforme aussi à des conditions de compétition et à une courbe d'offre à pente positive ou négative accompagnée du mouvement de compensation requis de la part de la courbe de demande ou de la courbe d'offre ; à des conditions monopolistiques, des coûts marginaux constants, et une courbe de demande stable ayant la forme requise pour produire ce résultat ; et ainsi de suite à l'infini. L'énoncé de faits supplémentaires auxquels l'hypothèse devrait être conforme pourrait éliminer quelques unes de ces possibilités ; il ne pourrait pas les réduire à une possibilité unique, seule à même de correspondre aux données énoncées. Le choix entre des hypothèses alternatives également conformes aux données disponibles ne peut qu'être relativement arbitraire, même si les critères de « simplicité » et de « fécondité » (critères qui en eux-mêmes échappent à toute spécification objective) sont en général considérés comme pertinents. Une théorie est d'autant plus simple que le savoir initial nécessaire pour faire une prévision à l'intérieur d'un domaine particulier de phénomènes est faible ; elle est d'autant plus féconde que les prévisions qui en résultent sont plus précises, que l'aire à l'intérieur de laquelle elle permet des prévisions est plus vaste, et que les directions supplémentaires de recherche ultérieure qu'elle suggère sont plus nombreuses. La complétude logique et la cohérence sont pertinentes elles aussi, mais jouent un rôle secondaire ; leur fonction est d'assurer que l'hypothèse exprime ce qu'elle est censée exprimer et qu'elle est comprise en tant que telle par tous les utilisateurs, elles jouent le même rôle ici que les vérifications d'exactitude arithmétique dans les calculs statistiques.

Dans les sciences sociales, on ne peut hélas que rarement tester des prévisions spécifiques par le biais d'expériences explicitement conçues pour éliminer les principales influences perturbatrices. On doit compter en général sur les données émanant des « expériences » survenant dans la réalité. L'impossibilité de mener des « expériences contrôlées » ne constitue pas, à mes yeux, cela dit, une démarcation fondamentale entre sciences physiques et sciences sociales. D'une part, parce que cette impossibilité n'est pas propre aux sciences sociales (l'astronomie est là pour en témoigner) et d'autre part, parce que la différence entre expériences contrôlées et expériences non contrôlées est, au plus, une question de degré. Des influences perturbatrices étant toujours plus ou moins présentes, aucune expérience ne peut être complètement contrôlée, et toute expérience est toujours partiellement contrôlée.

Les évidences apportées par des expériences non contrôlées sont abondantes, et le plus souvent aussi concluantes que celles provenant d'expériences contrôlées ; l'impossibilité de mener des expériences n'est donc pas un obstacle fondamental à la possibilité de tester la validité d'hypothèses sur la base du succès de leurs prévisions. Mais ces évidences sont beaucoup plus difficiles à interpréter. Elles sont souvent complexes, et toujours indirectes et incomplètes. Leur collecte est souvent difficile, et leur interprétation requiert en général une analyse subtile et des chaînes de raisonnements qui ne débouchent que rarement sur une réelle certitude.

L'impossibilité pour l'économie de disposer des données parlantes et directes tirées d'une expérience « décisive » freine la possibilité de tester les hypothèses de manière adéquate ; mais cet effet de frein a moins d'importance en lui-même que la difficulté qu'il crée dans la recherche d'un véritable consensus sur les conclusions permises par l'examen des données disponibles. La difficulté en question rend lente et difficile l'élimination des hypothèses invalidées, et fait que celles-ci ne sont jamais éliminées définitivement et ne cessent de resurgir.

Il existe, bien sûr, des variations considérables sur ce plan. Il peut arriver que « l'expérience incontrôlée » fournisse des données presque aussi directes, parlantes et convaincantes que celles produites par des expériences contrôlées. L'exemple le plus évident et le plus important à cet égard pourrait être celui de l'inflation expliquée par l'hypothèse selon laquelle un accroissement substantiel de la quantité de monnaie sur une relativement courte période va de pair avec une hausse substantielle des prix. En ce domaine, l'évidence est frappante, et la chaîne de raisonnement requise pour l'interpréter est relativement courte. Néanmoins, malgré les nombreux cas de hausses substantielles de prix, malgré la correspondance étroite entre ces hausses et des accroissements substantiels de la quantité de monnaie, et ce dans une grande diversité de circonstances connexes, chaque nouvelle phase d'inflation voit réémerger, et pas seulement chez les profanes, des affirmations selon lesquelles l'accroissement de la quantité de monnaie est soit un effet accidentel d'une hausse des prix suscitée par d'autres facteurs, soit un événement dont la coïncidence avec la hausse des prix est purement fortuite et sans impact sur celle-ci.

L'un des effets de la difficulté de tester les hypothèses économiques se rapportant à la réalité a été d'encourager un repli vers l'analyse purement formelle ou tautologique. Comme on l'a déjà noté, les tautologies occupent, en tant que langage spécialisé ou « système de classification analytique », une place extrêmement importante en économie et dans d'autres sciences. La logique formelle et les mathématiques, qui sont toutes deux des systèmes tautologiques, sont en outre des instruments essentiels pour vérifier l'exactitude d'un raisonnement. Elles permettent de montrer les implications des hypothèses, et de déterminer si des hypothèses considérées comme différentes ne sont pas, en réalité, équivalentes, ou en quoi résident leurs différences.

Mais, si on considère qu'elle doit être capable de prédire, et pas simplement de décrire les conséquences de l'action, si on considère donc qu'elle doit être autre chose que des mathématiques déguisées, la théorie économique doit être plus qu'une structure de tautologies. L'utilité des tautologies elles-mêmes dépend donc en dernier ressort, comme on l'a noté plus haut, de l'acceptabilité des hypothèses concernant la réalité, suggérées par les catégories dans lesquelles les systèmes tautologiques organisent les phénomènes empiriques.

Un effet plus grave de la difficulté de tester les hypothèses économiques par leurs prévisions est le renforcement de la mécompréhension du rôle des données empiriques dans le travail théorique. Les données empiriques sont essentielles à deux niveaux distincts, bien qu'étroitement reliés : dans la construction des hypothèses et dans la vérification de leur validité. Des données globales et exhaustives sur les phénomènes devant être généralisés ou « expliqués » par une hypothèse, outre leur utilité évidente pour suggérer de nouvelles hypothèses, sont nécessaires pour vérifier qu'une hypothèse explique ce qu'elle est censée expliquer - c'est-à-dire que ses implications pour les phénomènes concernés ne sont pas contredites à l'avance par des phénomènes déjà observés. Une fois qu'une hypothèse apparaît conforme aux données disponibles, sa vérification consiste à interroger sa capacité à déduire de nouveaux faits susceptibles d'être observés mais pas d'être connus à l'avance, et à confronter ces faits déduits à des données empiriques supplémentaires. Pour que le test soit pertinent, les faits déduits doivent appartenir à la même catégorie que les phénomènes censés être expliqués par l'hypothèse ; et ils doivent être assez précisément définis pour que l'observation puisse éventuellement montrer que la prédiction est fautive.

Les deux niveaux - construction des hypothèses et vérification de leur validité - sont reliés de deux façons différentes. En premier lieu, les faits spécifiques qui entrent en ligne de compte à chaque niveau sont, pour partie, un accident de la collecte des données et du savoir du chercheur. Les faits qui servent à tester les implications d'une hypothèse peuvent, en outre, avoir fait partie des matériaux bruts utilisés pour la construire, et inversement. En second lieu, le processus ne commence jamais à partir de rien ; ladite « étape initiale » elle-même implique toujours la confrontation des implications d'une première structure d'hypothèses à l'observation. La réfutation de ces implications est le catalyseur de la construction de nouvelles hypothèses ou de la révision des anciennes. Les deux niveaux, méthodologiquement distincts, avancent toujours de pair.

La mécompréhension du processus, apparemment simple, tient à l'expression : « la catégorie des phénomènes que l'hypothèse est censée expliquer ». La difficulté qu'il y a, dans les sciences sociales, à obtenir de nouvelles données entrant dans cette catégorie de phénomènes et à juger de la conformité de ces données avec les implications des hypothèses peut inciter à penser que d'autres données, plus immédiatement disponibles, peuvent servir à la validation de l'hypothèse - à supposer, donc, que l'hypothèse n'a pas seulement des « implications » mais aussi des « postulats », et que la conformité de ces « postulats » à la « réalité » est un test de validité différent ou additionnel par rapport au test par les implications. Cette façon de voir, bien que

très répandue, n'en est pas moins fautive et suscite de nombreux malentendus. Loin de procurer un moyen plus commode pour distinguer les hypothèses valides des hypothèses non valides, elle complique le problème en rendant plus difficile la compréhension du statut des données empiriques dans la théorie économique. Elle gaspille les efforts intellectuels consacrés au développement de l'économie positive, et retarde l'atteinte d'un consensus sur les hypothèses proposées dans le cadre de celle-ci.

Pour autant qu'une théorie puisse être considérée avoir des « postulats », et pour autant que le « réalisme » de ces postulats puisse être évalué indépendamment de la validité des prédictions qu'elle permet, la relation entre la signification d'une théorie et le « réalisme » de ses « postulats » est presque l'inverse de celle ainsi suggérée. On pourra découvrir par exemple que les hypothèses véritablement importantes et significatives ont des « postulats » qui représentent très imparfaitement la réalité. En général, plus une théorie est significative, plus ses postulats sont (au sens que le terme peut prendre ici) irréalistes. La raison de ce phénomène est simple. Une hypothèse est importante si elle « explique » beaucoup à partir de peu, c'est-à-dire si elle extrait les éléments communs et cruciaux de l'ensemble des circonstances complexes entourant les phénomènes à expliquer, et permet des prévisions valides sur la base de ces seuls éléments. Une hypothèse, pour être importante, doit par conséquent avoir des postulats empiriquement faux ; elle ne doit prendre en compte et ne rendre compte d'aucune des nombreuses autres circonstances connexes, dans la mesure où son efficacité même révèle la non-pertinence de ces circonstances connexes pour expliquer les phénomènes concernés.

Pour dire les choses de manière moins paradoxale, la question adéquate à poser concernant les « postulats » d'une théorie n'est pas celle de savoir s'ils sont empiriquement « réalistes », car ils ne le sont jamais, mais s'ils constituent des approximations suffisamment correctes par rapport au but recherché. Et on ne peut répondre à cette question qu'en tentant de voir si la théorie fonctionne, donc si elle permet des prévisions suffisamment précises. Les deux tests, bien que considérés comme indépendants, se réduisent dès lors à un seul.

La théorie de la compétition monopolistique et imparfaite constitue un exemple de ce que, dans la théorie économique, ces considérations sont négligées. Le développement de cette théorie a été explicitement motivé, et son acceptation quasi unanime largement expliquée, par la conception selon laquelle les postulats de la « compétition parfaite » et du « monopole parfait », considérés comme sous-tendant la conception économique néo-classique, donnaient une image fautive de la réalité. Or, cette conception se fondait sur une perception directe de la non-pertinence empirique des postulats, et non sur une réfutation claire des prévisions dérivées de la théorie économique néo-classique. Le long débat concernant l'analyse marginale tel qu'il s'est développé dans l'*American Economic Review* voici quelques années constitue un exemple moins important, mais plus probant encore. Les articles émanant des deux parties de la controverse négligeaient presque tous ce qui me semble être le principal problème - la conformité ou non à l'expérience des implications de l'analyse marginale - et se concentraient sur la question, sans pertinence ou presque, de savoir si les hommes d'affaires prennent ou non dans la pratique leurs décisions en consultant les graphiques, les courbes, ou les fonctions à variables multiples montrant le coût marginal et le revenu marginal. Peut-être que ces deux exemples, et les nombreux autres qu'ils font venir à l'esprit, peuvent servir à justifier une analyse plus détaillée des principes méthodologiques impliqués qui, sans cela, pourraient sembler appropriés.

III. Une hypothèse peut-elle être testée sur la base du réalisme de ses postulats ?

On pourrait commencer par un exemple physique simple, la loi de la pesanteur des corps. C'est une hypothèse acceptée que l'accélération d'un corps tombant dans le vide est une constante - g , ou approximativement 9,8 mètres par secondes sur la terre - et est indépendante de la forme du corps, de sa façon de tomber, etc. Cela implique que la distance parcourue par un corps tombant à n'importe quel moment spécifié est donnée par la formule où s est la distance parcourue en mètres et t le temps en secondes. Appliquer cette formule à une bille tombant du toit d'un bâtiment équivaut à dire que la bille en tombant se comporte comme si elle tombait dans le vide. Tester l'hypothèse par ses postulats signifie en ce contexte mesurer la pression atmosphérique, et déterminer si elle est proche de zéro. Au niveau de la mer, la pression de l'air est d'environ 1,1 kilo par centimètre carré. Est-ce que 1,1 est suffisamment proche de zéro pour que la différence soit jugée insignifiante ? Apparemment oui, puisque le temps que met la bille pour tomber est très proche du temps donné par la formule. Supposons, cela dit, que ce soit une plume qui tombe et non une bille. La formule donne alors des résultats très inexacts. Apparemment, 1,1 kilo par centimètre carré est nettement différent de zéro pour une plume, mais pas pour une bille. Supposons encore que la formule s'applique à une bille qui tombe d'un avion volant à une altitude de 10 000 mètres. La pression de l'air à cette altitude est nettement inférieure à 1,1 kilo par centimètre carré. Néanmoins, le temps réel de chute de 10 000 mètres à 7 000 mètres, hauteurs auxquelles la pression de l'air est nettement inférieure à celle existant au niveau de la mer, différera nettement du temps prévu par la formule - beaucoup plus nettement que le temps qu'une bille met pour tomber sur le sol depuis le toit d'un bâtiment -. D'après la formule, la rapidité de la bille serait gt et devrait s'accroître progressivement. En pratique, une bille tombant de 10 000 mètres atteindrait sa vitesse maximale bien avant de toucher le sol. La question initiale de savoir si 1,1 est suffisamment proche de zéro pour que la différence soit jugée

insignifiante est à l'évidence une question absurde. 1,1 kilo par centimètre carré équivaut à 11 000 kilos par mètre carré, ou 0,0011 tonne par centimètre carré. Il n'est pas possible de dire si ces chiffres sont « faibles » ou « importants » sans un critère externe de comparaison. Et le seul critère de comparaison adéquat est la pression de l'air pour laquelle la formule fonctionne ou ne fonctionne pas sous des circonstances données. Mais cela ne fait que repousser le problème. Quelle est la signification de « fonctionne ou ne fonctionne pas » ? Même si on pouvait éliminer les erreurs de mesure, le temps mesuré de la chute ne serait que très rarement égal de manière stricte au temps calculé. Quelle différence entre les deux faut-il découvrir pour dire que « la théorie ne fonctionne pas » ? Il existe là deux critères externes de comparaison importants. L'un est la précision susceptible d'être atteinte par une théorie alternative, tout aussi acceptable sous d'autres incidences, et avec laquelle on peut comparer la théorie. L'autre peut se faire jour lorsqu'il existe une théorie dont on sait qu'elle permet effectivement une plus grande précision, mais à un coût plus important. Les avantages qu'on peut retirer de la plus grande précision, avantages qui dépendent du but recherché, doivent alors être mis en balance avec le coût impliqué.

Cet exemple illustre tout à la fois l'impossibilité de tester une théorie par ses postulats et l'ambiguïté du concept de « postulats d'une théorie ». La formule est valide pour des corps tombant dans le vide et peut être dérivée par l'analyse du comportement de ces corps. Il peut donc être statué : dans une grande diversité de circonstances, les corps qui tombent dans l'atmosphère se comportent comme s'ils tombaient dans le vide. Dans le langage habituellement utilisé en économie, cela se traduirait rapidement par : la formule suppose un vide. Or, ce n'est pas ce qu'elle fait. Ce qu'elle affirme est que dans de nombreux cas, l'existence de la pression de l'air, la forme du corps, le nom de la personne qui fait tomber le corps, le type de mécanisme utilisé pour faire tomber le corps, et diverses autres circonstances connexes n'ont pas d'effet notable sur la distance parcourue par un corps en un temps donné. L'hypothèse peut être reformulée de façon à ce que soit omise toute mention du vide : dans une grande diversité de circonstances, la distance parcourue par un corps en un temps donné se trouve transcrite par la formule. L'histoire de cette formule et de la théorie physique qui lui est associée mise à part, cela a-t-il un sens de dire que « la formule suppose un vide » ? A ma connaissance, d'autres ensembles de postulats pourraient mener à la même formule. La formule, dirai-je, est acceptée parce qu'elle fonctionne, et non parce que nous vivons dans quelque chose de proche du vide (quelle que soit la signification qu'on donne à ce terme).

L'important, en ce qui concerne l'hypothèse, est de préciser les circonstances dans le cadre desquelles la formule fonctionne, ou plus exactement l'ampleur générale de ses erreurs de prévisions dans diverses circonstances. En fait, comme cela est implicite dans la reformulation de l'hypothèse à laquelle nous avons procédé ci-dessus, une précision de ce genre n'est pas radicalement distincte de l'hypothèse. La précision est une partie essentielle de l'hypothèse, et c'est une partie bien évidemment susceptible d'être révisée et étendue à mesure que les données s'accumulent.

Pour la chute des corps, on dispose d'une théorie plus générale issue de tentatives d'expliquer les erreurs de la théorie simple (et dont celle-ci n'est qu'un cas particulier) qui permet de calculer l'influence des possibles facteurs perturbateurs. Il n'est néanmoins pas toujours payant d'utiliser la théorie plus générale dans la mesure où le surcroît de précision qu'elle autorise peut ne pas justifier le coût supplémentaire impliqué par son utilisation, et c'est pourquoi la question des circonstances dans lesquelles la théorie plus simple fonctionne « suffisamment bien » reste importante. La pression de l'air est l'une des variables qui définissent ces circonstances, mais pas la seule ; la forme du corps, la vitesse atteinte, et d'autres variables encore, sont tout aussi pertinentes. Une façon d'interpréter les variables autres que la pression de l'air consiste à considérer qu'elles sont ce qui fait qu'un écart donné par rapport au « postulat » du vide est ou n'est pas significatif. Par exemple, la différence dans la forme du corps peut être considérée comme explicative du fait que 1,1 kilo par centimètre carré est significativement différent de zéro pour une plume, mais pas pour une bille tombant d'une faible hauteur. Une telle affirmation doit être nettement distinguée de l'idée, très différente, selon laquelle la théorie ne fonctionne pas pour une plume parce que ses postulats sont faux. La relation adéquate s'énonce d'une autre manière : les postulats sont faux pour une plume parce que la théorie alors ne fonctionne pas. Ce point doit être souligné, dans la mesure où l'utilisation, entièrement valide, des « postulats » pour préciser les circonstances en lesquelles la théorie vaut, est interprétée à tort, et trop souvent, comme signifiant que les postulats peuvent être utilisés pour déterminer les circonstances dans lesquelles la théorie est valide, et a été l'une des sources de la conception selon laquelle une théorie peut être testée par ses postulats.

Utilisons maintenant un autre exemple, lequel nous permettra cette fois de disposer d'un équivalent de nombreuses hypothèses employées dans les sciences sociales. Prenons la densité des feuilles sur un arbre. Je suggérerai ici l'hypothèse que les feuilles sont positionnées comme si, étant donné la position de ses voisines, chacune d'elles cherchait délibérément à maximiser la quantité de lumière qu'elle reçoit, comme si chacune d'elles connaissait donc les lois physiques déterminant la quantité de lumière qu'elle recevrait dans chaque position possible et pouvait passer rapidement, voire instantanément, de n'importe quelle position à toute autre position qu'elle pourrait vouloir occuper. Certaines des implications les plus évidentes de cette hypothèse sont sans aucun doute conformes à l'expérience : ainsi, les feuilles sont en général plus denses sur

le côté sud que sur le côté nord des arbres, mais, comme l'hypothèse l'implique, moins denses, voire absentes, quand l'arbre est sur le versant nord d'une colline ou quand, pour quelque autre raison, son côté sud est à l'ombre. Le fait est que, pour autant que nous le sachions, les feuilles ne « pensent » pas ou ne « recherchent » pas quelque chose consciemment, n'ont pas été à l'école pour apprendre les lois de la science ou des mathématiques nécessaires pour calculer leur position « optimale », et ne peuvent pas passer d'une position à une autre. Mais tous ces éléments rendent-ils l'hypothèse inacceptable ou non valide ? Nous répondrons qu'ils ne concernent pas directement l'hypothèse ; aucun des éléments considérés n'appartient en effet à la catégorie des phénomènes que l'hypothèse est censée expliquer : l'hypothèse n'affirme pas que les feuilles font toutes ces choses, mais seulement que leur densité est celle qui existerait si elles le faisaient. Malgré l'apparent irréalisme des « postulats » de l'hypothèse, celle-ci a donc, étant donné la conformité de ses implications à l'observation, une grande plausibilité. Nous pourrions « expliquer » aussi, bien sûr, sa validité en se référant au fait que la lumière solaire contribue à la croissance des feuilles et que celles-ci poussent par conséquent de manière plus dense aux endroits où il y a plus de soleil ; le résultat obtenu par une adaptation purement passive aux circonstances externes est en pratique le même que celui qui aurait été obtenu par une adéquation délibérée à celles-ci. Cette hypothèse alternative est plus attirante que l'hypothèse énoncée au départ, non pas parce que ses « postulats » sont plus « réalistes », mais parce qu'elle fait partie d'une théorie plus générale s'appliquant à une plus grande variété de phénomènes, dont la position des feuilles sur un arbre, parce qu'elle a davantage d'implications susceptibles d'être réfutées, et parce que, bien qu'ayant été utilisée dans des contextes très divers, elle n'a pas été réfutée. Les données directes en faveur de l'hypothèse de la croissance des feuilles sont renforcées là par les données indirectes provenant des autres phénomènes auxquels la théorie plus générale s'applique.

L'hypothèse énoncée au départ n'est vraisemblablement valide, autrement dit ne permet des prévisions « suffisamment » adéquates concernant la densité des feuilles, que pour un ensemble bien précis de circonstances. Je ne sais pas ce que sont ces circonstances ou comment les définir. Il me semble cependant évident, là, que les « postulats » de la théorie ne permettent pas de les spécifier : l'espèce d'arbre, les caractéristiques du sol, etc., sont des variables qui sont probablement à même de définir le champ de validité de la théorie, mais pas la capacité ou non des feuilles à faire des calculs mathématiques complexes ou à se déplacer d'un endroit à un autre.

J'ai utilisé ailleurs, avec Savage, un exemple proche impliquant le comportement humain. Considérons le problème de la prévision de ses coups par un maître du billard. Il ne semble pas déraisonnable de supposer que d'excellentes prévisions pourraient naître de l'hypothèse que ce maître joue ses coups comme s'il connaissait les formules mathématiques complexes donnant les directions optimales de parcours, comme s'il pouvait évaluer précisément et d'un simple coup d'œil la position des boules, comme s'il pouvait faire des calculs rapides à l'aide des formules, et comme s'il pouvait ensuite pousser les boules dans la direction indiquée par les formules. Notre confiance en cette hypothèse n'est pas basée sur la croyance qu'un maître du billard, même expert, agit ou peut agir selon le processus décrit ; elle découle plutôt de l'idée que s'il n'était pas capable de parvenir au résultat permis par ce processus, il ne serait pas un maître du billard.

Il suffit de faire un pas supplémentaire pour passer de ces exemples à l'hypothèse économique selon laquelle, sous des circonstances très diverses, les entreprises se comportent comme si elles cherchaient rationnellement à maximiser leurs recettes (appelées à tort en général « profits ») et connaissaient intégralement les données nécessaires pour y parvenir ; comme si, donc, elles connaissaient les fonctions de coût et de demande concernées, le coût marginal et le revenu marginal de toutes les actions qu'elles peuvent mener, et comme si elles menaient leurs actions jusqu'au point où le coût marginal et le revenu marginal seraient égalisés. Il est évident que, dans la réalité, les hommes d'affaires ne résolvent pas le système d'équations simultanées en termes duquel les économistes mathématiciens trouvent commode d'exprimer cette hypothèse, pas plus que les feuilles des arbres ou le maître du billard ne font des calculs mathématiques complexes, pas plus que les corps qui tombent ne décident de créer un vide. Le maître du billard, si on lui demandait d'expliquer comment il décide de la façon dont il va jouer la boule, pourrait répondre qu'il « évalue la situation », voire même qu'il touche dans sa poche une patte de lapin pour se rassurer ; les hommes d'affaires pourraient dire qu'ils calculent leurs prix en fonction du coût moyen, en s'en écartant légèrement, bien sûr, lorsque le marché l'exige. Les deux affirmations sont à peu près aussi utiles l'une que l'autre, et aucune d'elles ne constitue un test pertinent de l'hypothèse qui s'y rattache.

La confiance qu'on peut avoir en l'hypothèse de la maximisation des -recettes est justifiée par des données d'une nature très différente. Ces données sont pour partie similaires à celles invoquées plus haut concernant l'hypothèse du comportement du maître du billard - si le comportement des hommes d'affaires ne permettait pas d'une manière ou d'une autre la maximisation des recettes, il serait improbable qu'ils restent longtemps en activité -. Peu importe le déterminant immédiat apparent de ce comportement - force de l'habitude, simple chance, ou quoi que ce soit d'autre -. Quand ce déterminant conduit à un comportement conforme à la maximisation rationnelle des recettes, les entreprises prospèrent et se dotent de ressources leur permettant de croître ; quand il n'y parvient pas, les entreprises perdent des ressources et ne peuvent continuer à exister que

si des ressources leur sont apportées de l'extérieur. Le processus de « sélection naturelle » contribue donc à valider l'hypothèse - ou, plus exactement, étant donné la sélection naturelle, l'acceptation de l'hypothèse peut être fondée sur le fait qu'elle résume de manière adéquate les conditions de survie entrepreneuriale -. Un ensemble de données encore plus important susceptible de venir à l'appui de l'hypothèse de la maximisation des recettes réside dans les innombrables applications de l'hypothèse à des problèmes spécifiques. Ces données sont extrêmement difficiles à rassembler, elles gisent dans de nombreux mémorandums, articles, et monographies dont l'objet est d'aborder des problèmes spécifiques concrets, non de tester l'hypothèse. L'utilisation continue de l'hypothèse sur une longue période, et l'absence d'émergence d'une alternative cohérente et largement acceptée, constituent néanmoins un important témoignage indirect de la valeur de celle-ci. Les données en faveur d'une hypothèse tiennent toujours aux échecs répétés des tentatives de la contredire, elles continuent à s'accumuler aussi longtemps que l'hypothèse est utilisée, et, par leur nature même, sont difficiles à rassembler. Elles tendent à devenir une partie de la tradition et du folklore d'une science, et tiennent à la vivacité avec laquelle les hypothèses résistent plutôt qu'à une liste soigneusement établie des tentatives infructueuses de les réfuter.

IV. La signification et le rôle des « postulats » d'une théorie

Jusqu'à présent, nos conclusions sur la signification des « postulats » d'une théorie ont été presque entièrement négatives : nous avons vu qu'une théorie ne peut être testée par le « réalisme » de ses « postulats », et que le concept même de « postulats » d'une théorie est empreint d'ambiguïté. S'il n'y avait rien d'autre à ajouter sur ce plan, il serait néanmoins difficile d'expliquer l'utilisation très fréquente du concept, et la forte propension que nous avons tous à parler des postulats d'une théorie et à les comparer aux postulats des théories alternatives. Il y a beaucoup trop de fumée pour qu'il n'y ait pas de feu.

En méthodologie, comme dans les sciences positives, les affirmations négatives peuvent, d'une manière générale, être considérées comme plus fiables que les affirmations positives ; j'accorde en conséquence moins de confiance aux remarques qui suivent sur la signification et le rôle des « postulats » qu'aux remarques qui ont précédé. A ma connaissance, les « postulats d'une théorie » jouent trois rôles différents, mais reliés : a) ils constituent souvent une façon concise de décrire ou de présenter une théorie ; b) ils permettent parfois de tester indirectement une hypothèse par ses implications, et c), comme on l'a déjà noté, ils constituent parfois des moyens pratiques de préciser les conditions sous lesquelles la théorie sera considérée comme valide. Les deux premiers rôles requièrent une discussion plus approfondie.

A. L'utilisation de « postulats » dans la présentation d'une théorie

L'exemple des feuilles peut servir à illustrer le premier rôle joué par les postulats. Au lieu de dire que les feuilles cherchent à maximiser la lumière solaire qu'elles reçoivent, nous pourrions établir une hypothèse équivalente, sans recours apparent au moindre postulat, sous la forme d'une liste de règles permettant de prédire la densité des feuilles : si un arbre est dans un champ et qu'aucun autre arbre ou quoi que ce soit d'autre ne l'empêche de capter les rayons du soleil, alors la densité de ses feuilles sera celle-ci, si un arbre se trouve sur le versant nord d'une colline au milieu d'une forêt d'arbres similaires, alors... ; etc. Il s'agirait là d'un mode de présentation des choses nettement moins concis que celui consistant à dire que les feuilles cherchent à maximiser la lumière solaire qu'elles reçoivent. Cette dernière affirmation constitue en fait un résumé des règles incluses dans la liste ci-dessus, puisqu'elle indique tout à la fois comment déterminer les traits de l'environnement qui sont importants du point de vue du problème concerné, et comment évaluer leurs effets. Elle est plus condensée, mais tout aussi globale.

D'une manière générale, une hypothèse ou une théorie consiste d'une part en l'affirmation de ce que certaines forces, et d'autres pas, sont importantes pour une catégorie donnée de phénomènes, et en une définition du mode d'action des forces qu'elle affirme importantes. On peut donc considérer qu'une hypothèse est composée de deux parties : d'abord, un monde conceptuel ou un modèle abstrait plus simple que le « monde réel », et ne décrivant que les forces que l'hypothèse affirme importantes ; ensuite, un ensemble de règles définissant la catégorie des phénomènes pour lesquels le « modèle » peut être considéré comme une représentation adéquate du « monde réel », et spécifiant la correspondance entre les variables du modèle et les phénomènes observables.

Ces deux parties sont de caractère très différent. Le modèle est abstrait et complet ; c'est une « algèbre » ou une « logique ». Les mathématiques et la logique formelle y occupent une place essentielle puisqu'elles ont pour charge d'assurer sa cohérence et sa complétude, et d'explorer ses implications. Il n'y a pas de place en lui pour les « peut-être », les imprécisions ou les approximations. La pression de l'air, s'il s'agit du vide n'est pas « faible », elle est égale à zéro ; la courbe de demande pour la marchandise d'un producteur confronté à la concurrence n'est pas « presque horizontale », elle est horizontale (sa pente est nulle).

Les règles d'utilisation du modèle, elles, ne peuvent pas être abstraites et complètes. Elles doivent être

concrètes, et donc incomplètes - la complétude n'est possible que dans un monde conceptuel, pas dans le « monde réel », quelle que soit l'interprétation qu'on donne de ce terme -. Le modèle est l'incarnation logique d'une demi-vérité, « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil » ; les règles de sa mise en oeuvre ne peuvent négliger une autre demi-vérité, tout aussi significative, « L'histoire ne se répète jamais ». Dans une large mesure, les règles peuvent plus facilement être formulées de manière explicite quand la théorie n'est qu'une partie d'une théorie plus générale, ainsi la chute des corps par rapport à la théorie du vide. En cherchant à édifier une science aussi « objective » que possible, notre but devrait être de formuler des règles aussi explicites que possible, et d'élargir sans cesse la gamme des phénomènes pour lesquels il est possible de le faire. Mais quel que soit le succès que nous puissions rencontrer dans cette tentative, il restera inévitablement dans l'application des règles une place pour le jugement. Chaque cas a des caractéristiques qui lui sont propres et qui ne sont pas couvertes par les règles énoncées. La capacité de dire si ces caractéristiques doivent ou non être prises en compte, si elles affectent ou non les phénomènes observables, et quels phénomènes doivent être associés avec quels composants du modèle, est une chose qui ne peut pas être enseignée ; cela ne peut s'apprendre que par l'expérience et l'insertion dans un contexte scientifique « adéquat », pas de manière mécanique. C'est sur ce plan que, dans toutes les sciences, l'« amateur » se sépare du « professionnel », et que des lignes de démarcation se tracent qui permettent de distinguer le « charlatan » du scientifique véritable.

Un exemple simple pourrait nous permettre de préciser ce que nous venons d'écrire. La géométrie euclidienne est un modèle abstrait ; cohérent et complet sur un plan logique. Ses composants sont précisément définis - une ligne n'est pas une figure géométrique « beaucoup » plus longue que large ou profonde - ; c'est une figure dont la largeur et la profondeur sont nulles. La géométrie euclidienne est aussi, à l'évidence, « irréaliste ». Il n'existe pas de points, de lignes ou de surfaces euclidiennes dans la « réalité ». Appliquons le modèle abstrait à un tracé à la craie sur un tableau. Le tracé peut-il être identifié à une ligne euclidienne, une surface euclidienne, ou un solide euclidien ? Il peut être identifié à une ligne s'il sert à représenter une courbe de demande. Mais il ne peut être identifié à une ligne s'il sert à colorier un pays sur une carte, car cela impliquerait que la carte ne soit pas coloriée ; sous cette incidence, le tracé peut être identifié à une surface. Mais il ne peut être identifié à une surface par un fabricant de craies, car cela impliquerait qu'une craie ne soit pas utilisée ; sous cette incidence, le tracé peut être identifié à un volume. Les jugements inhérents à ce simple exemple peuvent faire l'objet d'un accord général. Il semble néanmoins évident que, si des considérations générales peuvent être formulées qui autorisent de tels jugements, elles ne peuvent jamais être exhaustives et couvrir tous les exemples possibles ; elles ne peuvent avoir le caractère cohérent et complet inhérent à la géométrie euclidienne elle-même.

Quand nous parlons des « postulats essentiels » d'une théorie, nous essayons, ce me semble, de cerner les éléments-clé du modèle abstrait. Il y a, de manière générale, différentes façons de décrire complètement un modèle - de nombreux ensembles différents de « postulats » qui tout à la fois impliquent et sont impliqués par le modèle globalement considéré -. Ces ensembles sont tous logiquement équivalents : ceux qui sont définis comme des axiomes ou des postulats d'un modèle peuvent être considérés comme des théorèmes pour un autre modèle, et réciproquement. Les « postulats » désignés comme « essentiels » sont choisis sur la base de la simplicité ou de la concision qu'ils permettent dans la description du modèle, sur celle de leur plausibilité, ou sur celle de leur capacité à suggérer, ne serait-ce que par implication, des considérations utiles pour le jugement ou l'application du modèle.

B. L'utilisation de « postulats » comme tests indirects d'une théorie

Lorsqu'on présente une hypothèse, il est facile de distinguer parmi les affirmations utilisées pour l'exposer celles qui relèvent des postulats, et celles qui relèvent des implications ; néanmoins, la distinction qui sépare les uns des autres n'est pas simple à définir. Elle n'est pas, me semble-t-il, une caractéristique de l'hypothèse comme telle, mais plutôt une caractéristique de l'usage qui est fait de l'hypothèse. Ce qui veut dire qu'elle doit refléter sans ambiguïté le propos que l'hypothèse est censée servir. La possibilité d'invertir les théorèmes et les axiomes dans un modèle abstrait implique la possibilité d'invertir les « implications » et les « postulats » dans l'hypothèse substantive correspondant au modèle abstrait, ce qui ne veut pas dire que n'importe quelle implication peut être substituée à n'importe quel postulat, mais seulement qu'il peut y avoir plus d'un ensemble d'affirmations qui impliquent les autres affirmations.

Considérons par exemple une proposition donnée appartenant à la théorie du comportement oligopolistique. Si on suppose (a) que les entrepreneurs cherchent à maximiser leurs revenus par tous les moyens, y compris l'acquisition ou l'extension du pouvoir monopolistique, cela impliquera (b) que si la demande pour un « produit » est géographiquement instable, les coûts de transports élevés, les ententes sur les prix illégales, et le nombre de producteurs relativement faible, alors les entrepreneurs tendront à établir des systèmes de prix plancher . L'assertion (a) peut être considérée comme un postulat et l'assertion (b) comme une implication dans la mesure où la prévision du comportement marchand est l'objet de l'analyse. On pourra estimer que le postulat

est acceptable si on constate que les conditions définies en (b) sont en général associées avec un système de prix plancher, et réciproquement. Prenons à présent un autre exemple, et tentons de voir qui pourrait être poursuivi aux Etats Unis au nom de la loi anti-trust Sherman, censée interdire toute « entente limitant le fonctionnement du commerce ». Si on suppose maintenant (c) que le système de prix plancher est une construction délibérée destinée à faciliter la collusion dans les conditions définies en (b), cela impliquera (d) que les entrepreneurs qui participent au système de prix plancher participent à une « entente limitant le fonctionnement du commerce ». Ce qui était auparavant un postulat devient une implication, et réciproquement. On considérera en ces conditions le postulat (c) comme valide si on découvre que, lorsque les entrepreneurs participent à un système de prix plancher, il existe en général d'autres données, lettres, mémorandums, etc. susceptibles d'être considérées par les tribunaux comme des preuves d'une « entente limitant le fonctionnement du commerce ».

Supposons que l'hypothèse fonctionne pour le premier objet, la prévision du comportement marchand. Il ne s'ensuit pas obligatoirement qu'elle fonctionnera pour le second objet : déterminer s'il y aura suffisamment d'éléments semblant révéler une « entente limitant le fonctionnement du commerce » pour justifier l'action de la justice. De même, si elle fonctionne pour le second objet, il ne s'ensuit pas obligatoirement qu'elle fonctionnera pour le premier. Néanmoins, en l'absence d'autres données, l'efficacité de l'hypothèse pour expliquer une catégorie de phénomènes pourra mener à penser qu'elle peut être efficace pour expliquer une autre catégorie de phénomènes. Il serait difficile de dire à quel degré de confiance supplémentaire on peut parvenir ainsi. Cela dépend de ce qu'on estime être la proximité entre les deux catégories de phénomènes, estimation qui dépend elle-même de données indirectes, en l'occurrence de l'expérience préalable qu'on peut avoir de l'explication de phénomènes divers par des théories simples.

Pour dire les choses sur un mode plus général, les postulats d'une hypothèse peuvent être considérés comme susceptibles d'apporter des éléments à l'appui de l'acceptabilité de l'hypothèse pour autant qu'ils peuvent eux-mêmes être considérés comme des implications de l'hypothèse, autrement dit pour autant que leur conformité à la réalité montre l'impossibilité que certaines implications soient réfutées ; ou pour autant qu'ils peuvent faire venir à l'esprit d'autres implications empiriquement observables de l'hypothèse . La raison pour laquelle ces éléments sont indirects est que les postulats ou les implications qui leur sont associées renvoient en général à une catégorie de phénomènes différente de celle que l'hypothèse est censée expliquer ; en pratique, comme cela est impliqué ci-dessus, c'est là le critère essentiel utilisé pour déterminer si des affirmations doivent être classées comme « postulats » ou comme « implications ». Le poids accordé à ces éléments indirects dépend de ce qu'on estime être la proximité entre les deux catégories de phénomènes. Une autre façon d'utiliser ses postulats pour pratiquer un test indirect de la validité d'une hypothèse consiste à mettre au jour la parenté entre l'hypothèse concernée et d'autres hypothèses, et à montrer que de la validité de ces dernières découle la validité de l'hypothèse concernée. Supposons qu'une hypothèse soit énoncée qui s'applique à une catégorie spécifique de comportements. Cette hypothèse peut, de manière habituelle, être avancée sans qu'aucun « postulat » ne soit formulé. Mais supposons qu'on puisse montrer qu'elle est équivalente à un ensemble de postulats, dont celui énonçant que l'homme recherche son propre intérêt. L'hypothèse tire alors une plausibilité indirecte de la validité de cet ensemble de postulats pour d'autres catégories de phénomènes ; ce qu'elle énonce apparaît comme n'étant pas sans précédents ou sans efficacité dans d'autres domaines. Enoncer des postulats, et mettre au jour par leur biais une relation entre des hypothèses apparemment différentes permet de faire un pas dans la direction d'une hypothèse plus générale. Ce type de preuve indirecte reposant sur la mise au jour de liens entre hypothèses explique pour l'essentiel pourquoi des gens de formation différente accorderont un degré de confiance différent à une hypothèse donnée. Considérons, par exemple, l'hypothèse selon laquelle l'ampleur de la discrimination professionnelle à base raciale ou religieuse dans un secteur de production donné dépend de l'ampleur de la concentration monopolistique dans ce secteur : si le secteur est concurrentiel, dit l'hypothèse, la discrimination ne sera forte que si la race ou la religion des employés affecte la volonté des autres employés de travailler avec eux, ou les achats du produit par les clients, et ne dépendra pas des préjugés des employeurs . Cette hypothèse sera nettement plus parlante pour un économiste que pour un sociologue. L'économiste pourra dire qu'elle sous-entend la recherche exclusive de leurs intérêts financiers immédiats par les employeurs situés dans les secteurs concurrentiels ; et noter que ce « postulat » se retrouve dans de nombreuses hypothèses utilisées dans l'analyse de phénomènes par le biais de la science économique. Il pourra en conclure que si le postulat fonctionne ailleurs, il est vraisemblable qu'il peut aussi fonctionner ici. Les hypothèses auxquelles le sociologue est habitué sont, par contre, très différentes, et se situent dans un monde idéal au sein duquel la recherche d'intérêts financiers immédiats joue un rôle beaucoup moins important. Les données indirectes dont il disposera concernant l'hypothèse en question seront donc beaucoup moins favorables à celle-ci que les données indirectes dont disposera l'économiste. Et il considérera l'hypothèse avec davantage de suspicion. Bien sûr, ni les données dont dispose l'économiste, ni celles dont dispose le sociologue ne sont concluantes. Le test décisif consiste à voir si l'hypothèse fonctionne pour les phénomènes qu'elle est censée expliquer. Mais une décision peut s'avérer nécessaire avant qu'un test satisfaisant ait pu être réalisé, voire même dans une

situation où un test satisfaisant ne peut être réalisé dans le futur proche : en pareil cas, la décision doit être fondée sur les seules données disponibles. Même quand un test satisfaisant peut être réalisé, la formation des scientifiques n'est de toute façon pas sans influence sur les décisions qu'ils prennent. En matière de sciences, il n'existe pas de certitude absolue, et le poids des données pour ou contre une hypothèse ne peut jamais être évalué de manière totalement « objective ». L'économiste est plus tolérant que le sociologue lorsqu'il évalue la conformité à l'expérience des implications d'une hypothèse, et il peut accepter provisoirement une hypothèse sur la base d'un moins grand nombre de cas probants.

V. Quelques implications en matière économique

Les questions méthodologiques abstraites que nous venons d'analyser ne sont pas sans conséquences pour les critiques récurrentes taxant la théorie économique « orthodoxe » d'« irréalisme » comme pour les tentatives qui ont été menées de reformuler celle-ci aux fins de répondre à ces critiques. L'économie, disent ces critiques, est une science « lugubre » dans la mesure où elle suppose que l'homme est égoïste et cupide, « calculateur perpétuel de ses plaisirs et de ses peines, glissant comme un globule homogène de désir de bonheur sous l'impulsion de stimuli qui le poussent à se déplacer, mais le laissent inchangé » ; elle repose sur une psychologie démodée et doit être reformulée conformément aux avancées de la psychologie ; elle suppose que les hommes, ou tout au moins les hommes d'affaires, sont « sans cesse en état d'" alerte ", prêts à changer les prix ou les règles de fixation des prix dès qu'ils... détectent intuitivement une modification des conditions de l'offre et de la demande » ; elle suppose des marchés parfaits, une concurrence pure, et des biens, une main-d'œuvre et un capital homogènes.

Comme nous l'avons vu, tant qu'elles ne seront pas étayées par des données montrant qu'une hypothèse différant sous l'une ou l'autre de ces incidences de la théorie critiquée permet de meilleures prévisions pour une quantité de phénomènes aussi grande, de telles critiques ne pourront que se trouver rejetées. Or aucune d'elles n'est, à ce jour, étayée par des données de ce genre ; toutes sont basées presque uniquement sur la perception directe d'écart entre les « postulats » et le « monde réel ». Les objections émises à l'encontre de l'hypothèse de la maximisation-des-recettes, basées sur le fait que les hommes d'affaires ne se comportent pas et ne peuvent pas se comporter comme la théorie « suppose » qu'ils le font, en sont un exemple particulièrement frappant. Les données avancées à l'appui de ces objections sont, dans leur ensemble, ou tirées des réponses données par les hommes d'affaires aux questions concernant les facteurs affectant leurs décisions – ce qui est, vis-à-vis de la théorie considérée, aussi probant que demander à des octogénaires comment ils ont fait pour vivre aussi longtemps pourrait l'être vis-à-vis d'une théorie de la longévité - ou tirées d'études descriptives des modalités de prise de décision dans les entreprises . Quasiment aucune donnée ne concerne la conformité du comportement réel des hommes d'affaires - ce qu'ils font, pas ce qu'ils disent qu'ils font - aux implications des hypothèses critiquées, d'une part, et aux implications d'hypothèses alternatives, d'autre part.

Une théorie ou ses « postulats » ne peuvent pas être totalement « réalistes » au sens descriptif immédiat si souvent donné à ce terme. Une théorie complètement « réaliste » du marché du blé devrait prendre en compte non seulement les conditions directement sous-jacentes à l'offre et à la demande de blé, mais aussi le type de pièces de monnaie ou d'instruments de crédit utilisé pour procéder aux échanges ; les caractéristiques personnelles des négociants en blé telles que la couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, leurs antécédents et leur éducation, le nombre des membres de leur famille, leurs caractéristiques personnelles, leurs antécédents et leur éducation, etc. ; la nature du sol sur lequel le blé a poussé, ses caractéristiques physiques et chimiques, le temps qu'il a fait pendant la pousse du blé, les caractéristiques personnelles des fermiers qui ont fait pousser le blé et celles des consommateurs qui l'achèteront, et ainsi de suite. Toute tentative d'avancer sur la voie de ce type de « réalisme » ne peut que rendre la théorie totalement inutile.

Bien sûr, la conception selon laquelle une théorie pourrait être complètement réaliste n'est jamais avancée sous cette forme. Aucun individu critiquant une théorie ne dirait que son objectif est aussi extrême ; il dirait plutôt que les « postulats » de la théorie qu'il critique sont « trop » irréalistes et que l'objectif qu'il se fixe est un ensemble de postulats « plus » réalistes, mais pas totalement et servilement soumis à la réalité. Aussi longtemps cependant que le test du « réalisme » sera la justesse descriptive des « postulats » telle que directement perçue - et pourra déboucher sur des remarques du type « les hommes d'affaires ne sont ni aussi avarés, ni aussi dynamiques, ni aussi logiques que la théorie marginale les représente » , ou « il ne serait absolument pas possible dans les conditions présentes pour le gérant d'une entreprise à activités multiples de tenter... de déterminer et de calculer les coûts marginaux et les revenus marginaux liés à chaque facteur de production » - ce genre de raisonnement ne sera pas tenable et rien ne permettra d'annuler l'objection formulée au paragraphe précédent. Quel est le critère permettant de dire si un écart par rapport au réalisme est acceptable ou non ? Pourquoi, par exemple, est-il plus « irréaliste » dans l'analyse du comportement des hommes d'affaires de négliger l'ampleur des coûts subis que la couleur de leurs yeux ? On peut bien évidemment répondre que c'est parce que la première a plus d'impact sur la façon dont les affaires sont

menées que la seconde ; mais il n'est pas possible de le savoir en se contentant d'observer que les hommes d'affaires subissent des coûts d'ampleurs différentes et ont des yeux de couleurs différentes. Il n'est possible de le savoir qu'en comparant l'effet de la prise en compte de l'un et l'autre facteurs sur le rapport entre le comportement prédit et le comportement réel. Même les défenseurs les plus extrêmes du réalisme sont ainsi conduits, lorsqu'ils déclarent les postulats plus ou moins réalistes, à s'éloigner de leurs propres critères et à accepter le test par la prévision .

La confusion entre précision descriptive et pertinence analytique qui sous-tend la plupart des critiques de la théorie économique affirmant que les postulats de celle-ci sont irréalistes, ainsi que la fragilité des conceptions qui mènent à cette confusion, pourraient toutes deux se trouver illustrées de manière frappante par une remarque, apparemment sans importance, figurant dans un article sur la théorie des cycles économiques : « les phénomènes économiques sont si divers et complexes que toute théorie globale du cycle économique censée correspondre précisément à la réalité ne peut qu'être très complexe » . Une hypothèse fondamentale dans les sciences est que les apparences sont trompeuses et qu'il existe une façon d'examiner, d'interpréter ou d'organiser les données qui révélera que des phénomènes divers et apparemment sans relation les uns avec les autres sont les manifestations d'une structure plus simple et plus fondamentale. Le test de validité de cette hypothèse, comme de tout autre, réside dans sa fécondité - un test que les sciences ont jusqu'ici surmonté avec un succès frappant -. Si une catégorie de « phénomènes économiques » semble diverse et complexe, c'est, on peut le supposer, parce qu'on ne dispose pas de théories adéquates pour l'expliquer. Les faits connus ne peuvent être placés d'un côté, la théorie qui « correspond à la réalité » d'un autre. Une théorie est la façon dont on perçoit les « faits », et on ne peut percevoir les « faits » sans une théorie. Toute affirmation disant que les phénomènes économiques sont variés et complexes nie le caractère expérimental de la connaissance qui seul donne sa signification à l'activité scientifique ; et entre dans la même catégorie que l'affirmation de John Stuart Mill, à juste titre tournée en ridicule, et selon laquelle « heureusement, il n'y a rien dans les lois de la valeur qui reste à découvrir pour les auteurs présents (1848) ou futurs ; la théorie est complète en la matière » . La confusion entre précision descriptive et pertinence analytique a conduit non seulement à la formulation de critiques de la théorie économique sans véritables fondements, mais aussi à une incompréhension de la théorie économique et au gaspillage de l'énergie consacrée à repérer d'éventuels défauts. Les « types idéaux » du modèle abstrait établi par les théoriciens de l'économie ont été considérés comme des catégories strictement descriptives censées correspondre directement et intégralement à des entités du monde réel, indépendamment du but pour lequel le modèle est utilisé. Les écarts évidents qui se sont révélés ont conduit à des tentatives, bien sûr vouées à l'échec, de construire des théories sur la base de catégories conçues pour être pleinement descriptives.

Tout cela se trouve on ne peut plus clairement illustré par l'interprétation souvent donnée des concepts de « compétition parfaite » et de « monopole », et par le développement de la théorie de la « compétition imparfaite » ou « monopolistique » . Marshall, dit cette interprétation, supposait une compétition parfaite ; peut-être une telle chose a-t-elle existé autrefois. Mais il est clair qu'elle n'existe plus, et nous devons désormais rejeter les théories marshalliennes. Le lecteur cherchera longtemps chez Marshall - et, j'en suis sûr, sans succès - le moindre postulat concernant la concurrence pure et parfaite ou la moindre allusion au fait que, dans un sens descriptif, le monde soit composé d'entreprises atomistiques en parfaite situation de concurrence. Il trouvera plutôt des affirmations telles que celle-ci : « A une extrémité on trouve les marchés mondiaux au sein desquels la compétition surgit directement de toutes les parties du globe ; et à l'autre extrémité, ces marchés protégés, fermés à toute compétition directe venant de l'extérieur, quand bien même une compétition indirecte et induite peut s'y faire sentir aussi ; à mi-chemin environ entre ces deux extrémités se situe la grande majorité des marchés auxquels les économistes et les hommes d'affaires sont confrontés » . Marshall a pris le monde tel qu'il est, il a cherché à construire un « instrument » pour l'analyser, pas à en donner une reproduction photographique.

En prenant le monde tel qu'il est, Marshall a construit l'hypothèse que, pour traiter certains problèmes, les entreprises pourraient être regroupées en « industries », secteurs où les similitudes entre les entreprises seraient plus grandes que leurs différences. Les problèmes concernés sont ceux dans lesquels la dimension importante est qu'un groupe d'entreprises soit affecté de manière semblable par un stimulus (par exemple, un changement général de la demande pour les produits fabriqués, ou dans l'offre des facteurs). Pour d'autres problèmes, la dimension importante peut être l'effet différentiel d'un stimulus sur chaque entreprise particulière, et l'hypothèse est sans pertinence.

Le modèle abstrait correspondant à cette hypothèse contient deux types « idéaux » d'entreprises : les entreprises concurrentielles individuelles, regroupées en industries, et les entreprises monopolistiques. Une entreprise est concurrentielle si, étant donné les prix pratiqués par les autres entreprises, la courbe de demande pour sa production est infiniment élastique en réaction au prix de celle-ci, pour certains prix et quelle que soit la quantité produite ; elle appartient à une industrie, définie en tant que groupe d'entreprises produisant un seul « produit ». Un « produit » est défini comme une collection d'unités qui sont des substituts parfaits pour des acheteurs, de sorte que l'élasticité de la demande pour le produit d'une entreprise en fonction du prix du

produit d'une autre entreprise située dans la même industrie est infinie pour un certain prix et certaines quantités produites. Une entreprise est monopolistique si la courbe de demande pour sa production n'est pas infiniment élastique à un certain prix quelle que soit la quantité produite. Si c'est un monopole, l'entreprise est l'industrie.

Comme toujours, l'hypothèse dans son ensemble consiste non seulement en ce modèle abstrait et en ces types idéaux mais aussi en un ensemble de règles, la plupart du temps implicites, et destinées, par exemple, à identifier les entreprises existantes avec tel ou tel type idéal et à répartir les entreprises en industries. Les types idéaux ne sont pas censés être descriptifs ; ils sont censés isoler les caractéristiques qui sont cruciales pour traiter un problème donné. Même si on pouvait évaluer de manière directe et précise la courbe de demande pour le produit d'une entreprise, on ne pourrait pas envisager de classer immédiatement l'entreprise comme parfaitement concurrentielle ou monopolistique selon que l'élasticité de la courbe de demande est ou n'est pas infinie. Nulle courbe de demande n'est jamais précisément horizontale, et l'élasticité estimée est par conséquent toujours finie. La question pertinente serait de savoir si l'élasticité est « suffisamment » grande pour être considérée comme infinie, mais, de même qu'on ne peut dire une fois pour toutes si une pression de l'air de 1,1 kilo par centimètre carré est « suffisamment » proche de zéro pour qu'il soit possible d'utiliser la formule, c'est une question à laquelle on ne peut pas répondre une fois pour toutes, et simplement en termes de valeur numérique de l'élasticité elle-même. Identiquement, on ne peut calculer des élasticités croisées de la demande, et répartir ensuite les entreprises en industries selon qu'il existe ou non « un écart substantiel entre les élasticités croisées de la demande ». Comme le dit Marshall, « La question du tracé des lignes de démarcation entre les différentes marchandises (c'est-à-dire industries) doit trouver sa réponse en fonction de chaque cas particulier ». Tout dépend du problème ; et tout comme il n'y a pas d'incohérence à considérer le même tracé de craie comme une ligne euclidienne sous une incidence, une surface euclidienne sous une seconde, et un solide euclidien sous une troisième, il n'y a pas d'incohérence à considérer la même entreprise comme parfaitement concurrentielle sous une incidence, et en position de monopole sous une autre. L'ampleur de l'élasticité et de l'élasticité croisée de la demande, le nombre d'entreprises produisant des produits physiquement similaires, etc. sont des dimensions pertinentes des choses parce que ce sont des dimensions qui peuvent faire partie des variables utilisées pour définir la correspondance entre entités idéales et entités réelles dans le cadre d'un problème donné, et pour préciser les circonstances par rapport auxquelles la théorie est valable ; mais ce ne sont pas des dimensions qui permettent une fois pour toutes une classification des entreprises comme concurrentielles ou monopolistiques.

Un exemple peut servir à clarifier ce point. Supposons que le problème soit de déterminer l'effet sur les prix de vente des cigarettes d'une augmentation, censée être permanente, de la taxe sur le tabac. Je me risquerai à prédire que des résultats globalement exacts seront obtenus en analysant les entreprises de cigarettes comme si elles produisaient un produit identique et étaient en situation de concurrence parfaite les unes avec les autres. En ce cas bien sûr, « une convention devrait stipuler » le nombre de cigarettes Chesterfield « qui seront considérées comme équivalentes » à une Marlboro.

L'hypothèse que les entreprises de cigarettes se comportent comme si elles étaient en situation de concurrence parfaite aurait par contre été un mauvais guide pour l'approche de leurs réactions au contrôle des prix pendant la Seconde Guerre mondiale, et cela a sans doute été perçu dès que les événements se sont produits. Les coûts subis par les entreprises de cigarettes ont augmenté pendant la guerre. Des concurrents parfaits auraient, en ces conditions et s'ils avaient dû continuer à pratiquer les prix antérieurs, réduit la quantité offerte à la vente. Mais l'augmentation des revenus en temps de guerre ne pouvait par ailleurs qu'augmenter la quantité demandée à ces prix. Dans des conditions de compétition parfaite, le strict respect des prix légaux aurait donc dû impliquer non seulement une « pénurie » résultant de ce que la quantité demandée excédait la quantité offerte, mais aussi une baisse absolue du nombre de cigarettes produites. Les faits contredisent cette déduction : bien que le prix légal des cigarettes ait été respecté, les quantités produites ont fortement augmenté. L'impact de la hausse des coûts a, semble-t-il, été moins puissant que la force du désir qu'a eu chaque entreprise de garder sa part de marché, de maintenir la valeur et le prestige de sa marque, ce d'autant plus que la taxe sur les profits excédentaires faisait que l'essentiel des coûts de publicité était supporté par l'Etat. Dans un cas tel que celui-ci, les entreprises de cigarettes ne peuvent, c'est évident, être traitées comme si elles étaient en situation de concurrence parfaite.

La culture du blé est souvent prise comme l'exemple d'une compétition parfaite. Disons ici que, de la même manière que pour certaines questions, il est légitime de considérer les producteurs de cigarettes comme s'ils constituaient une industrie parfaitement concurrentielle, du point de vue d'autres questions, il est illégitime de traiter les producteurs de blé comme s'ils étaient en situation de concurrence parfaite. Il est illégitime de les traiter ainsi par exemple, si le problème est le différentiel de prix payé par les opérateurs de monte-charge locaux lorsqu'ils achètent du blé.

L'appareil conceptuel de Marshall s'est révélé utile surtout pour examiner les situations dans lesquelles un groupe d'entreprises est affecté par des stimuli communs, et dans lesquelles les entreprises peuvent être traitées comme si elles étaient des concurrents parfaits. C'est là la source de la conception erronée selon

laquelle Marshall « supposait » une concurrence parfaite au sens descriptif du terme. Il serait, bien sûr, tout à fait souhaitable de disposer d'une théorie plus générale que celle de Marshall, d'une théorie qui couvrirait tout à la fois les cas dans lesquels la différenciation du produit ou la faiblesse du nombre des producteurs fait une différence essentielle et ceux dans lesquels il en est autrement. Une telle théorie pourrait permettre de résoudre des problèmes qui, pour le moment, restent insolubles et faciliter la détermination des circonstances dans lesquelles la théorie la plus simple peut être considérée comme une approximation suffisante. Pour jouer ce rôle, cette théorie plus générale devrait avoir un contenu et une substance ; elle devrait avoir des implications susceptibles d'être soumises à réfutation empirique et ayant une importance et un intérêt réels.

La théorie de la compétition imparfaite ou monopolistique élaborée par Chamberlin et Robinson a été une tentative d'aller dans ce sens. Elle ne possédait malheureusement aucun des attributs qui auraient pu en faire une théorie plus générale vraiment utile. Son apport essentiel a été l'amélioration de l'approche du fonctionnement économique des entreprises individuelles, et donc la dérivation d'implications du modèle marshallien qui ont affiné l'analyse marshallienne du monopole et enrichi le vocabulaire permettant de décrire l'expérience industrielle.

Les déficiences de cette théorie se révèlent nettement dans sa façon d'aborder, ou plus exactement dans son incapacité à aborder, les problèmes impliquant les groupes d'entreprises - les « industries » marshalliennes -. Si on considère que la différenciation des produits est essentielle - et c'est précisément ce que fait la théorie - la définition d'une industrie comme un ensemble d'entreprises produisant un produit identique devient inutilisable. Selon les termes de cette définition en effet, chaque entreprise devrait alors être considérée comme une industrie distincte. Le recours aux idées de substituts « proches » ou de déficit « substantiel » dans les élasticités croisées contourne le problème, introduit de l'imprécision et des termes indéfinissables dans un modèle abstrait où ils n'ont pas leur place, et contribue à faire perdre à la théorie toute signification analytique : les adjectifs « proche » et « substantiel » appartiennent, dirons-nous, à la même catégorie que l'adjectif « faible » dans l'expression « faible » pression atmosphérique. Dans une phrase incidente, Chamberlin définit implicitement une industrie comme un groupe d'entreprises ayant des courbes de coûts et de demande identiques. Mais cette définition elle aussi est sans signification logique si, comme il l'affirme, la différenciation des produits est essentielle et ne peut être laissée de côté. Que cela signifie-t-il de dire que les courbes de coût et de demande d'une entreprise produisant des bulldozers sont identiques à celles d'une entreprise produisant des épingles à cheveux ? Et si dire cela est sans signification pour les bulldozers et les épingles à cheveux, c'est aussi sans signification pour deux marques de pâte dentifrice, la différence entre deux marques étant elle-même, en ce contexte, d'une importance fondamentale.

La théorie de la compétition monopolistique n'offre aucun outil pour l'analyse d'une industrie, et ne permet pas de cerner un état intermédiaire qui serait situé entre l'entreprise à une extrémité et l'équilibre général à l'autre. Elle ne peut en conséquence contribuer à la résolution des problèmes importants qui se posent : la première extrémité, l'entreprise, est une base d'analyse trop étroite pour être d'un intérêt véritable ; l'autre, l'équilibre général, est trop vaste pour permettre des généralisations significatives.

VI. Conclusion

L'économie en tant que science positive est un ensemble de généralisations concernant les phénomènes économiques acceptées de manière provisoire, et qui peuvent être utilisées pour prédire les conséquences des changements de circonstances. La possibilité d'accroître cet ensemble de généralisations, de renforcer la confiance qu'on peut avoir en sa validité, et d'améliorer l'acuité des prévisions qu'il autorise, est entravée non seulement par les limites des capacités humaines, mais aussi par des obstacles qui, tout en ne leur étant pas propres, sont particulièrement importants dans les sciences sociales en général, et dans l'économie en particulier. Le caractère familier de l'objet de l'économie suscite un refus d'acquiescer des connaissances le concernant. L'importance de cet objet dans la vie quotidienne et dans le domaine politique empêche l'objectivité et suscite une confusion entre analyse scientifique et jugement normatif. La nécessité de s'appuyer sur l'expérience incontrôlée plutôt que sur des expériences contrôlées n'affecte pas le principe méthodologique fondamental selon lequel une hypothèse ne peut être testée que par vérification de la conformité de ses implications ou de ses prévisions avec les phénomènes observables ; mais elle rend le test des hypothèses plus difficile, et donne lieu à davantage de confusions concernant les principes méthodologiques impliqués. Plus que d'autres scientifiques, les chercheurs en sciences sociales doivent être lucides quant à la méthode qu'ils utilisent.

L'une des confusions les plus fréquentes et les plus nuisibles est celle concernant le rôle des « postulats » dans l'analyse économique. Une hypothèse ou une théorie scientifique significative affirme en général que certains facteurs, et d'autres non, sont importants pour la compréhension d'une catégorie donnée de phénomènes. Il est souvent pratique, en conséquence, de décrire une hypothèse en disant que les phénomènes qu'elle est censée prédire fonctionnent dans le monde réel comme s'ils se situaient dans un monde abstrait, très simplifié, renfermant seulement les facteurs que l'hypothèse déclare importants. Il existe

en général plus d'une façon de formuler une description de ce genre - plus d'un ensemble de « postulats » dans les termes desquels une théorie peut être présentée -. Le choix parmi les ensembles alternatifs de postulats se fait sur la base de la concision, de la clarté et de la précision qui peuvent résulter dans la présentation de l'hypothèse ; sur la base de l'aptitude des postulats à apporter des données indirectes à l'appui de l'hypothèse en suggérant des implications immédiatement vérifiables par l'observation ou par la mise au jour de relations avec d'autres hypothèses concernant des phénomènes connexes ; et sur la base d'autres considérations du même ordre.

Une théorie ainsi conçue ne peut être testée par la comparaison directe de ses « postulats » avec la « réalité ». Il n'existe pas, sur ce plan, de façon significative de procéder. Le « réalisme » complet est à l'évidence inaccessible, et la question de savoir si une théorie est « assez » réaliste ne peut trouver une réponse qu'après qu'on ait tenté de voir si elle permet concernant son objet des prévisions suffisamment bonnes, ou tout au moins meilleures que les prévisions permises par des théories alternatives. L'idée qu'une théorie peut être testée par le réalisme de ses postulats, indépendamment de la précision des prévisions qu'elle permet, n'en est pas moins très répandue et constitue la source des critiques nombreuses et récurrentes taxant la théorie économique d'irréalisme. Ces critiques sont pour l'essentiel sans fondement, et la plupart des tentatives de réforme de la théorie économique qu'elles ont suscité ont échoué.

L'absence de fondement de ces critiques n'implique pas, bien sûr, que la théorie économique telle qu'elle existe mérite une confiance absolue. Des critiques peuvent manquer leur cible sans que cela signifie qu'il n'y a pas matière à critique. Si on se place sur un plan général, il y a matière à critique, bien sûr. Toute théorie est inéluctablement provisoire et sujette à modifications au fur et à mesure que le savoir progresse. Pour aller plus loin, il serait nécessaire de préciser le contenu de l'expression - la « théorie économique telle qu'elle existe » - et d'établir des distinctions ; certaines parties de la théorie économique méritent sans aucun doute plus de confiance que les autres. Une évaluation globale de l'état présent de l'économie positive, un récapitulatif des données étayant la validité de celle-ci, et une estimation de la confiance relative que méritent chacune des parties qui la composent pourraient faire l'objet d'un traité, voire d'un ensemble de traités : cela ne peut trouver place dans un article bref sur les questions de méthode.

Tout ce que je peux faire ici est énoncer rapidement une opinion personnelle. La théorie relative des prix, conçue pour expliquer l'allocation des ressources parmi des fins alternatives et la répartition du produit entre les ressources coopérantes, et telle qu'elle a pris sa forme quasi définitive dans les Principes d'économie de Marshall, me semble tout à la fois extrêmement féconde et très fable pour le type de système économique caractérisant les pays occidentaux. Malgré les nombreuses controverses qui l'entourent, je dirai la même chose de la théorie monétaire statique, conçue pour expliquer le niveau structurel des prix absolus, le produit global, et d'autres variables économiques générales, et dont la matrice, de David Hume à l'école de Cambridge, de Irving Fisher à John Maynard Keynes, a été la théorie quantitative de la monnaie. La partie la plus faible et la moins satisfaisante de la théorie économique actuelle me semble être l'analyse monétaire dynamique, qui traite des processus d'adaptation de l'économie dans son ensemble aux changements de conditions, et donc des fluctuations à court terme de l'activité globale. On ne dispose même pas en ce domaine de quoi que ce soit qui puisse être appelé de manière adéquate « la » théorie existante de la dynamique monétaire.

Il reste, bien sûr, possible d'étendre la portée et d'améliorer la précision de la théorie existante, même dans le domaine de la théorie des prix relatifs et de la théorie monétaire statique. Une insistance inutile sur le réalisme descriptif des « postulats » a incité, par exemple, à négliger le problème essentiel que pose la détermination des limites de validité des diverses hypothèses qui constituent les théories susdites. Les modèles abstraits correspondant à ces hypothèses ont été élaborés de manière très détaillée et ont considérablement gagné en rigueur et en précision. Le matériel descriptif concernant les caractéristiques et le fonctionnement de notre système économique a été accumulé en une quantité sans précédent. C'est très bien. Mais si nous voulons utiliser effectivement ces modèles abstraits et ce matériel descriptif, nous devons accorder autant de soin à l'élaboration des critères permettant de déterminer quel modèle abstrait convient le mieux à l'étude de tel ou tel problème spécifique, quelles entités du modèle abstrait correspondent à telle ou telle entité observable, et quels aspects du problème ou des circonstances ont l'impact le plus important sur la précision des prédictions autorisées par un modèle donné.

Les progrès de l'économie positive requerront non seulement l'élaboration et la vérification des hypothèses existantes, mais aussi la construction de nouvelles hypothèses. Il y a peu à dire en ce domaine sur un plan formel. La construction d'hypothèses est un acte créatif exigeant inspiration, intuition, et invention ; elle est, par essence, vision de quelque chose de nouveau dans ce qui est déjà là. Elle peut être analysée en termes psychologiques, non en termes logiques. Elle peut être étudiée par le biais d'autobiographies et de biographies, pas par celui de traités sur la méthode scientifique. Elle peut avancer par l'intermédiaire de maximes et d'exemples, pas par celui de syllogismes ou de théorèmes.